



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 22 février 2019

Président : Luc VAN HYFTE

Présents : Éric BARRUET, Pierre BIENVENU

Excusé : Xavier BACON

Assiste : Éric LEDENT, Directeur Administratif du DOF

Début de la réunion à 18 heures.

Ordre du jour :

- 1 - Etudes des modifications de textes et règlements suite à l'Assemblée Fédérale de décembre 2018,
- 2 - Etude du projet de règlement « Fair Play » dans le cadre du championnat Seniors de Futsal,
- 3 - Bilan de la réunion bipartite « Clubs – District » dans le cadre de la refonte de la pyramide des championnats Seniors.

1 - **Etudes des modifications de textes et règlements (Assemblée Fédérale de décembre 2018).**

Luc VAN HYFTE présente les modifications apportées aux statuts types des Districts et prenant effet immédiat suite à l'Assemblée Fédérale. Ceux-ci portent sur les articles :

- 09 - Objet,
- 10 - Membres du District,
- 12 - Assemblée Générale,
- 13.2.2 - Comité de Direction (Arbitres et Educateurs),
- 13.3 - Mode de Scrutin,
- 13.5 - Révocation du Comité de Direction,
- 13.7 - Fonctionnement du Comité de Direction,
- 14.4 - Fonctionnement du Bureau,
- 16 - Commission de surveillance des opérations électorales,
- 19 - Modification des statuts et dissolution,

Le fruit de ces modifications sera présenté lors du prochain Comité de Direction du District Oise de Football. Il est à noter que les modifications engendrées aux présents Statuts résultant des dispositions votées en Assemblée Fédérale ne seront pas soumises au vote de l'Assemblée Générale du District. Elles seront néanmoins inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire, présentées et commentées aux membres.

De même, ont été présentées les modifications apportées dans les Règlements Généraux, du Règlement Disciplinaire et du Statut des Educateurs.

Les principales modifications portent sur les articles suivants (date d'effet : Juillet 2019) :

- 106 - Joueur provenant de l'Etranger,
- 171 - Cas permettant de donner match perdu par pénalité,



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 22 février 2019

- 187 - Evocation,
- 207 - Sanctions disciplinaires.

Le fruit de ces modifications sera présenté lors du prochain Comité de Direction du District Oise de Football. Elles sont principalement apportées au Règlement Particulier du DOF. En cas d'acceptation du Comité de Direction, celles-ci seront présentées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire, présentées et commentées aux membres.

2 - Etude du projet de règlement « Fair Play » dans le cadre du championnat Seniors de Futsal,
Éric BARRUET présente le projet du règlement « Fair-Play » portant sur les rencontres du championnat Seniors futsal du DOF. A l'issue du débat de la Commission, quelques modifications et/ou ajouts sont à apporter avant présentation au prochain Comité de Direction.

3 - Bilan de la réunion bipartite « Clubs – District » dans le cadre de la refonte de la pyramide des championnats Seniors.

Pierre BIENVENU présente la synthèse de la réunion du 2 février 2019 entre les clubs et le District Oise de Football ayant pour but de proposer une nouvelle pyramide des championnats seniors, particulièrement pour les niveaux D5 et D6. Celle-ci a permis de révéler un consensus de deux scénarios qui ont été étudiés lors de la réunion du jour afin d'essayer de trouver pour chacun quels pouvaient être les avantages et inconvénients d'organisation et/ou de calendriers.

La synthèse ainsi que les remarques de la Commission des Statuts et Règlements seront présentées au prochain Comité de Direction du DOF. En cas d'adoption, la Commission des Statuts et Règlements établira le ou les texte(s) présenté(s) lors de la prochaine Assemblée Générale ordinaire des clubs, texte(s) soumis aux votes des clubs.

Fin de la réunion à 20 heures 30.

Prochaine réunion sur convocation.

Le secrétaire de séance : Pierre BIENVENU

Le Président : Luc VAN HYFTE